

AVRIL 2025

POLICY PAPER

L'ALGÉRIE POST-2019 : AUX ANTIPODES DES REVENDEICATIONS DU HIRAK

ABDESSALAM JALDI

L'Algérie post-2019 représente une phase complexe de son histoire, marquée par d'importants enjeux politiques, sociaux et économiques. Le mouvement populaire du « Hirak », déclenché en février 2019, a émergé en réponse à la crise politique provoquée par le désir du président Abdelaziz Bouteflika de briguer un cinquième mandat. Ce soulèvement a exigé des réformes profondes dans la gouvernance, dénonçant le modèle militaire hérité de la guerre d'indépendance et appelant à la création d'une deuxième République. Les manifestants ont revendiqué un renouvellement du pouvoir, la transparence et une transition démocratique, tout en cherchant à réformer un modèle économique dépendant des hydrocarbures. Cependant, la réponse du pouvoir a consisté en des réformes limitées, le maintien du statu quo politique, aggravé par une présence militaire accrue dans la gestion politique. Les ajustements superficiels, tels que la révision de la Constitution en 2020, n'ont pas répondu aux aspirations de la population pour un changement réel. L'analyse des dynamiques politiques, économiques et sociales révèle les tensions persistantes entre volonté de réforme et résistances institutionnelles.

ABDESSALAM JALDI

INTRODUCTION

L'Algérie post-2019 représente une phase complexe et contrastée de son histoire contemporaine, caractérisée par des enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. En février 2019, un mouvement populaire sans précédent, le « Hirak », éclate à travers le pays, sur fond d'une crise politique consécutive à la persistance du défunt Président Abdelaziz Bouteflika à briguer un cinquième mandat présidentiel. Ce mouvement de contestation réclamait des changements dans la gouvernance, la politique, et la structure de l'État. Les manifestants exprimaient leur rejet des pratiques issues de la 1^{ère} République, de nature militaire, héritées des dissensions et rivalités qui existaient durant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) et qui ont éclaté avec l'indépendance. Ces tensions ont perduré jusqu'à la déclaration du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), bras politique du FLN, qui se présentait comme le représentant légitime. Les manifestants appelaient ainsi à l'instauration d'une deuxième République, arrimée avec les transformations de la société algérienne. À travers ses revendications, le « Hirak » exprimait un désir de renouvellement du pouvoir, de transparence et de réformes en amorçant une transition démocratique vers une nouvelle République et à transformer le modèle économique algérien, tributaire de la rente des hydrocarbures.

Cependant, face à cette pression populaire, la réponse de l'establishment au pouvoir a été, en grande partie, marquée par des réformes limitées et la perpétuation du statu quo politique, de surcroît aggravé par une omniprésence sans précédent de l'institution militaire dans le cadrage des rouages de la vie politique algérienne. Cette attitude semble en contradiction avec les revendications et doléances exprimées par les manifestants lors du soulèvement de 2019 et soulève ainsi des interrogations sur la véritable portée des changements opérés depuis la fin du mouvement. Le régime ne semblait avoir opéré que quelques ajustements superficiels, comme le dénotent les ambiguïtés entourant l'adoption de la nouvelle Constitution algérienne de 2020, mais les aspirations profondes à un changement fondamental de la gouvernance demeurent largement insatisfaites. Dans ce contexte, il s'avère essentiel d'analyser les dynamiques politiques, économiques et de politique étrangère, ainsi que les tensions qui existent entre la volonté de réforme et les résistances institutionnelles. Dans cette perspective, l'Algérie post-2019 est-elle réellement parvenue à amorcer un changement durable et à répondre aux exigences de sa population ?

I. LES REVENDICATIONS DU « HIRAK » DANS LE COLLIMATEUR DE L'ESTABLISHMENT D'ALGER

L'omniprésence de l'institution militaire dans la politique nationale, après la marginalisation de la présidence et des services de sécurité, a redéfini les rapports de force dans l'Algérie post-« Hirak » de 2019. La répression des libertés publiques et de l'espace civique s'est intensifiée, limitant la liberté d'expression et les droits de manifester. La gestion des priorités politiques par le président Tebboune, axée sur un dialogue avec l'opposition et la décentralisation, semble se faire dans un contexte où l'armée conserve un pouvoir accru. Cela mine les revendications du « Hirak » de 2019 œuvrant pour la mise en place d'une 11^{ème} République civile, et non pas militaire.

A. La mainmise de l'establishment militaire sur le système politique

Depuis l'indépendance de l'Algérie du joug colonial, en 1962, son système politique repose sur un trépied : la présidence de la République, à El-Mouradia, qui en assume l'expression publique suivant une règle du secret héritée de la guerre d'indépendance contre la France il y a plus de soixante ans ; l'Armée nationale populaire (ANP), sur la colline des Tagarins, qui assure sa sécurité dans les rues d'Alger comme aux frontières du pays ; et, enfin, les « Services » dits de sécurité, de renseignement ou de documentation, qui sont en charge, entre autres, de la surveillance du peuple et du contrôle des serviteurs du régime.¹ Suivant les périodes, l'une ou l'autre de ces trois institutions impose ses vues aux deux autres.² L'exemple des circonstances entourant la désignation du successeur de Boumediène en janvier 1979, le colonel Chadli Bendjedid, par une dizaine de colonels, réunis en conclave dans une école militaire d'Alger, et en dehors du FLN et de la nouvelle constitution en vigueur depuis 1976,³ ou encore de l'autonomie croissante de la présidence algérienne à l'époque de l'ancien président Bouteflika à l'égard de l'institution militaire qui l'a amené à El-Mouradia en 1998-1999 très révélatrice dans cette perspective. Elle est de surcroît confortée, d'une part, par la victoire d'Abdelaziz Bouteflika dans les élections présidentielles de 2004 sur Ali Benflis, le challenger soutenu par l'état-major, mais pas par les services ;⁴ et, d'autre part, par la prolifération du capitalisme de copinage, qui a soutenu financièrement le troisième mandat présidentiel de Bouteflika.⁵

Cependant, entre 2015 et 2019, ce trépied a perdu deux de ses pieds :⁶ D'abord avec la dissolution des services de sécurité, de renseignement ou de documentation et la mise à la retraite en 2015 du patron des services, le général Mohamed Médiène, dit Tewfik, en poste depuis un quart de siècle,⁷ sur fond de conflit de pouvoir avec l'institution militaire sur le prolongement du mandat présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika, victime en avril 2013 d'un AVC. Alors que le patron du Département du renseignement et de la sécurité, le général Tewfik, n'était pas favorable à cette option, le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, à l'inverse, était favorable à l'octroi d'un quatrième mandat présidentiel au Président affaibli.⁸ En effet, les préludes du bras de fer entre l'État-Major et le DRS ont éclaté au grand jour en 2013 suite à l'attaque des puits d'hydrocarbure de Tiguentourine qui a ébranlé le système en menaçant la principale source en devises du pays, avant que ces tensions n'atteignent leur paroxysme dans le contexte des élections présidentielles de 2014.⁹ L'État-Major a reproché au DRS son incapacité à protéger des installations économiques stratégiques alors qu'il disposait d'un grand nombre de personnel et de finances illimitées.¹⁰ Ensuite, en avril 2019,

1. Jean Pierre Sereni. Algérie. Affrontements feutrés au cœur du pouvoir. OrientXXI. Avril 2023. <https://orientxxi.info/magazine/algerie-affrontements-feutres-au-coeur-du-pouvoir,6383>

2. Ibid.

3. Lahouari Addi. Le système de pouvoir en Algérie, son origine et ses évolutions. Dans Révolutions et contre-révolutions dans le monde arabe. Confluences Méditerranée. Numéro 115. 2020.

4. Hssane Kadi. Répression des journalistes en Algérie. Quand l'armée reste une ligne rouge. OrientXXI. Janvier 2023. <https://orientxxi.info/magazine/repression-des-journalistes-en-algerie-quand-l-armee-reste-une-ligne-rouge,6129>

5. Ibid.

6. Jean Pierre Sereni. Algérie. Affrontements feutrés au cœur du pouvoir. OrientXXI. Avril 2023. <https://orientxxi.info/magazine/algerie-affrontements-feutres-au-coeur-du-pouvoir,6383>

7. Ibid.

8. Hssane Kadi. Répression des journalistes en Algérie. Quand l'armée reste une ligne rouge. OrientXXI. Janvier 2023. <https://orientxxi.info/magazine/repression-des-journalistes-en-algerie-quand-l-armee-reste-une-ligne-rouge,6129>

9. Lahouari Addi. Le système de pouvoir en Algérie, son origine et ses évolutions. Dans Révolutions et contre-révolutions dans le monde arabe. Confluences Méditerranée. Numéro 115. 2020.

10. Ibid.

la présidence de la République est davantage fragilisée par le soulèvement populaire du « Hirak » qui avait pour collimateur « el 'issaba », allusion aux nombreux ministres et hommes d'affaires de l'establishment enrichis par la corruption, voire même marginalisés par la démission forcée du locataire d'El Mouradia Bouteflika. Il ne reste du trio initial que le chef militaire, Ahmed Gaïd Salah, qui, après son décès se fera remplacer en 2020 par Saïd Chengriha. Le nouveau locataire d'El Mouradia, Abdelmajid Tebboune, confronté à un déficit de légitimité du fait des circonstances entourant l'organisation des élections présidentielles de 2019, allait devoir s'accorder.¹¹

La période qui a suivi l'élection controversée d'Abdelmadjid Tebboune en 2020 a été marquée par une omniprésence sans précédent de l'institution militaire dans la gestion de la vie politique algérienne. Pour l'establishment militaire, le nouveau président algérien, qui préalablement, avait servi fidèlement l'administration du poste de wali à celui éphémère de Premier ministre, présentait l'avantage de ne pas être doté de charisme qui le rendrait autonome de la hiérarchie militaire. Parmi les manifestations de cette mainmise, on peut citer les divergences entre la présidence et l'armée concernant la sécurité de l'Algérie et la politique maghrébine. En ce qui concerne le premier sujet, lors d'une interview accordée par le président algérien en avril 2023 à la chaîne qatarie Al-Jazeera, Tebboune avait déclaré que la sécurité du pays reposait avant tout sur une économie puissante. La réponse des militaires ne s'était pas fait attendre. Dans son numéro d'avril, El-Djeich, le mensuel de l'armée, a affirmé qu'en ce monde incertain, la sécurité de l'Algérie dépend plus que jamais de l'armée.¹² Bien que la présidence algérienne ait insisté sur le fait que le G3 Maghreb, créé par l'Algérie et la Tunisie, ne se substituerait pas à l'Union du Maghreb Arabe (UMA), l'armée algérienne, a fait savoir sur les colonnes de sa revue El-Djeich, que le G3 Maghreb, composé de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, enterrerait définitivement l'UMA.

L'omnipotence de l'institution militaire dans l'ordre politique algérien allait s'exacerber au grand jour lors de la publication des résultats de l'élection présidentielle qui a donné lieu à une « pantalonnade » juridique entre l'instance électorale, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et la Cour suprême.¹³ Les uns ont estimé à 25 % le taux des votants alors que les autres ont avancé le taux de 50 %. Beaucoup d'esprits chagrins y ont vu des manigances de généraux, décidés à rabattre le caquet d'un président trop facilement réélu au premier tour, avec plus de 84 % des suffrages exprimés.¹⁴ Rappelons à cette fin que dans le contexte algérien, l'étape capitale des élections présidentielles n'est pas le recours au suffrage universel direct par les électeurs algériens, mais le choix du prétendant qui sera élu sans difficulté par le suffrage universel pris en main par les services de sécurité.¹⁵ Les décideurs sont tout au plus une demi-douzaine, avec en tête le chef d'état-major, le général d'armée Saïd Chengriha, les chefs des plus importantes régions militaires de l'ouest, le patron de l'armée de terre, et celui de la gendarmerie nationale qui quadrille le pays.¹⁶ Cette configuration explique sans conteste le désintérêt croissant des citoyens algériens pour les élections présidentielles, bien que celles-ci constituent la plus importante échéance électorale en Algérie.

11. Jean Pierre Sereni. Algérie. Affrontements feutrés au cœur du pouvoir. OrientXXI. Avril 2023. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-affrontements-feutres-au-coeur-du-pouvoir,6383>

12. Ibid.

13. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

14. Ibid.

15. Ibid.

16. Ibid.

B. L'érosion des libertés individuelles et publiques

Les dernières années du premier mandat de Tebboune ont été caractérisées par un processus d'érosion de l'espace civique et une recrudescence de l'œuvre de répression des droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, avec la multiplication d'arrestations et de poursuites arbitraires¹⁷, à commencer par le droit de manifester. Depuis la grève insurrectionnelle du Front islamique du salut (FIS), de mai-juin 1991, le droit de manifester ne relève plus d'une déclaration préalable mais d'une autorisation préalable, en vertu de la loi n° 91-19 du 2 décembre 1991,¹⁸ à défaut de quoi les manifestants s'exposent à des poursuites pour attroupement non armé (C. pén., art. 98) et provocation directe à attroupement non armé.¹⁹ Les autorités publièrent, le 20 mai 2021, un communiqué rappelant la nécessité d'une autorisation préalable pour manifester, alors que les marches avaient repris depuis le mois de février précédent. Ce communiqué précisait également que cette autorisation était requise même pour les manifestations prévues le vendredi 18 mai. Après cette annonce, les marches ont cessé dans le pays. C'est dans ce contexte que la Cour d'Alger condamna, le 22 mars 2022, le coordinateur du Mouvement Démocratique et Social (MDS), Fethi Ghares, à un an de prison, dont six mois avec sursis, en partie pour provocation d'un attroupement non armé, en raison de son appel à poursuivre le « Hirak ».²⁰

La société civile algérienne se trouve confrontée à un environnement particulièrement contraignant, où les libertés d'association et d'expression sont étroitement surveillées. Depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 12-06 en 2012, visant à limiter l'influence des mouvements populaires étrangers, le tissu associatif a été considérablement affaibli, avec une réduction significative du nombre d'associations. Cette législation a aussi servi de cadre légal pour des actions répressives à l'égard de nombreuses associations qui ont été dissoutes ou ont vu leurs dirigeants poursuivis. L'exemple de la dissolution de l'association Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ), en 2021, et la ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), en 2022, illustre cette politique de restriction des libertés associatives, où des associations pourtant historiques et respectées ont été cibles de répressions administratives sous prétexte de liens avec des organisations étrangères ou de leurs positions critiques vis-à-vis du pouvoir.²¹ Ces décisions marquent une volonté manifeste de museler les voix dissidentes, notamment celles des militants des droits humains et des défenseurs des libertés publiques. La répression ne se limite pas aux associations : des dirigeants associatifs ayant joué un rôle clé dans le mouvement du « Hirak » ont également été condamnés à de lourdes peines de prison, à l'exemple du Président de l'association SOS Bab el-Oued, Nacer Meghnine,²² du secrétaire général honoraire de l'association RAJ, Hakim Adda²³, ou encore de son président en exercice, Abdelouahab Fersaoui.²⁴ En conséquence, cette situation de pression constante sur la société civile contribue à l'érosion de la confiance envers les institutions et constitue un frein à l'émergence d'un véritable espace démocratique en Algérie.

17. Amnesty International. Algérie. Les autorités doivent mettre fin à la répression de l'espace civique à l'approche de l'élection présidentielle. Septembre 2024. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/algeria-authorities-must-halt-ongoing-repression-of-civic-space-ahead-of-presidential-elections/>

18. Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>

19. Ibid.

20. Ibid.

21. Ibid.

22. C. Alger, Nacer Meghnine, Kamel Slimani, Abderrahmane Moussa, Zahir Bouzid, 14 nov. 2021, n° 21/13231.

23. T. Sidi M'hamed, Hakim Mohamed Addad, 8 juillet. 2021, n° 20/04884.

24. C. Alger, Abdelouahab Fersaoui, 17 mai 2020, n° 20/05630.

La liberté de la presse a elle aussi fait l'objet de restrictions. Pour passer outre la disposition constitutionnelle selon laquelle il ne peut y avoir privation de liberté pour délit de presse (2016, art. 50, al. 4 et 2020, art. 54, al. 5), les juges usent de deux techniques.²⁵ Dans la jurisprudence relative à l'affaire Khaled Drareni, ils rappelèrent que pour bénéficier de cette protection, la Constitution renvoie à la loi (2016, art. 50, al. 3 et 2020, art. 54, al. 2, tiret 6) et que la loi organique n° 12-05 du 12 janvier 2012 nécessite, pour se voir reconnaître la qualité de journaliste professionnel, une carte de presse (art. 76) et un contrat écrit (art. 80), ce dont de nombreux journalistes algériens ne peuvent attester.²⁶ Dans une autre jurisprudence, relative à l'affaire Rabah Karèche, la qualité de journaliste ne fut pas déniée au prévenu, mais pour le condamner, le juge distingua entre ses articles parus dans la presse, en cette qualité, non susceptibles d'emprisonnement, et le partage de ces mêmes publications sur ses propres réseaux sociaux, cette fois-ci en sa qualité de personne privée, c'est-à-dire passible d'une peine d'emprisonnement.²⁷

Afin d'adapter la législation pénale aux circonstances particulières liées à la répression du « Hirak », le Code pénal a été modifié à plusieurs reprises.²⁸ Le nouveau Code provoque même un nouveau tour de vis répressif à l'encontre de toute voie contestataire.²⁹ Parmi les mesures les plus controversées se trouve l'amendement complétant l'ordonnance N66-156 portant code pénal. Ce texte prévoit des peines allant de cinq ans de détention à la perpétuité à l'encontre de ceux qui « divulguent des informations et des documents confidentiels relatifs à la sécurité nationale, et/ou à l'économie nationale, à travers les réseaux sociaux ou à destination de pays étrangers ou l'un de leurs agents ». ³⁰ Tandis que, au chapitre des atteintes aux fonctions et symboles, de nouveaux articles criminalisent des peines jusqu'à dix ans d'emprisonnement assorties d'une amende d'1 million de dinars, toute atteinte ou critique à l'armée algérienne, ou aux symboles de la libération nationale. Le cas de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal est révélateur. Accusé d'atteinte à l'intégrité territoriale algérienne, le parquet a requis dix ans de prison ferme en vertu de l'article 87 du nouveau code pénal.³¹ Les populations berbères, en Kabylie comme au Mزاب font, quant à elles, l'objet de la part de services de sécurité omniprésents, d'une méfiance systémique qui frôle l'inquisition.³²

C. La nouvelle Constitution de 2020 taillée sur mesure

La nouvelle Constitution de 2020 permet de déroger aux droits et libertés garantis, afin de préserver les vagues principes de l'ordre public, de la sécurité et des constantes nationales. En outre, pour mieux prévenir les blocages institutionnels de l'année 2019, l'armée a pour mission de garantir les intérêts vitaux et stratégiques du pays. S'agissant du premier pilier, certaines dispositions ont

25. Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>

26. C. Alger, Samir Benlarbi, Khaled Mohamed Drareni, Moh Slimane Hamitouche

27. T. Tamanrasset, Rabah Karèche, 12 août 2021, n° 21/01221.

28. Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>

29. Jeune Afrique. En Algérie, un nouveau code pénal plus sévère contre les « dérives » des réseaux sociaux. Mai 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1566844/politique/en-algerie-un-nouveau-code-penal-plus-severe-contre-les-derives-des-reseaux-sociaux/>

30. Ibid.

31. Mustapha Kessous. L'écrivain Boualem Sansal placé en détention en Algérie et accusé d'« atteinte à l'intégrité du territoire national ». Le Monde. Novembre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/11/26/boualem-sansal-place-en-detention-en-algerie-et-accuse-d-atteinte-a-l-integrite-du-territoire-national_6415811_3210.html

32. Jean Pierre Sereni. Élection présidentielle en Algérie. En avant toute vers la stagnation. OrientVI. Juin 2024. <https://orientxxi.info/magazine/election-presidentielle-en-algerie-en-avant-toute-vers-la-stagnation,7364>

connu une apparente libéralisation, notamment en ce qui concerne les libertés de manifestation et d'association, qui relèvent d'une « simple déclaration préalable » et non plus d'une autorisation préalable (conformément à l'article 53, al. 1er et 52, al. 2).³³ Par ailleurs, le droit de créer des partis politiques est garanti, l'administration devant s'abstenir de toute pratique susceptible d'entraver ce droit (art. 57, al. 8), tandis que la loi organique relative à leur création « ne doit comporter aucune disposition de nature à remettre en cause la liberté de leur création » (art. 57, al. 10).³⁴ Cependant, la garantie des libertés individuelles et des droits fondamentaux dans la Constitution de 2020 doit être mise en rapport avec le nouvel article 34 sur l'exception d'inconstitutionnalité qui dispose qu'il est possible de déroger aux droits, libertés et garanties, par une loi, « pour des motifs liés au maintien de l'ordre public, de la sécurité et de la protection des constantes nationales » (art. 34, al. 2), et ce, sans prévoir les garde-fous de la nécessité et de la proportionnalité, mais tout au plus l'impossibilité de porter atteinte à l'essence de ces droits et libertés.³⁵

En outre, la nouvelle Constitution de 2020 avait préalablement supprimé la disposition selon laquelle « la défense individuelle ou associative des droits fondamentaux de l'Homme et des libertés individuelles et collectives est garantie » (2016, art. 39). La suppression d'une telle disposition a ainsi facilité les poursuites engagées à l'encontre des défenseurs des droits humains, à l'exemple de Zakaria Hannache, connu pour entretenir une veille sur les détenus d'opinion du « Hirak », ce pourquoi il fut poursuivi, à partir du mois de février 2022, pour atteinte à l'intégrité de l'unité nationale (C. pén., art. 79), atteinte à l'intérêt national (C. pén., art. 96), « fake news » (C. pén., art. 196 bis), « délit de solidarité » (C. pén., art. 95 bis) et apologie du terrorisme (C. pén., art. 87 bis 4).³⁶ L'exemple du journaliste Ihsane El est aussi très révélateur. Ce dernier, patron du dernier groupe de presse indépendant d'Algérie, a été condamné en 2023 à cinq ans de prison dont deux avec sursis pour des actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité et au fonctionnement normal des institutions, avec perquisition de ses locaux³⁷, avant qu'il ne bénéficie en novembre 2024 d'une grâce présidentielle.³⁸

En contrepartie, la Constitution de 2020 a proclamé que l'armée est la garante des intérêts vitaux et stratégiques du pays conformément aux dispositions constitutionnelles en vertu de l'article 30, alinéa 4, suite à une proposition du ministère de la Défense nationale (la n° 1317), ce qui constitue une véritable révolution juridique, eu égard à la dépolitisation constitutionnelle que l'armée avait connue dans le cadre de la Constitution de 1989.³⁹ Ces intérêts stratégiques et vitaux peuvent concerner aussi bien des questions militaires qu'internationales, internes, économiques, culturelles,

33. Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>

34. Ibid.

35. Ibid.

36. Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>

37. Jean-Pierre Sereni. Algérie. Affrontements feutrés au cœur du pouvoir. OrientXXI. Avril 2023. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-affrontements-feutres-au-coeur-du-pouvoir,6383>

38. Radio France Internationale (RFI). Ihsane El Kadi, journaliste algérien libéré : « Le contexte de la presse en Algérie est apocalyptique ». Novembre 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241105-ihsane-el-kadi-journaliste-alg%C3%A9rien-lib%C3%A9r%C3%A9-le-contexte-de-la-presse-en-alg%C3%A9rie-est-apocalyptique>

39. Myriam Aït-Aoudia. Dépolitisation de l'armée et fin du régime du parti unique en Algérie en 1989. Retour sur un impensé », in Les armées dans les révolutions arabes : positions et rôles, Rennes, PUR, 2015, pp. 33-46 et Myriam Aït-Aoudia, L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime, Paris, Les presses de Sciences Po, 2015, pp. 114-124.

voire culturelles.⁴⁰ Il en découle qu'une telle disposition pourrait s'appliquer tant à l'égard d'un président que d'un parlement, ou des militants du « Hirak », puisque la Constitution distingue le « Hirak populaire originel » (préambule, § 10) du « Hirak » qui réclamait un « changement radical de système » et un « État civil, non militaire ». Cette disposition sert avant tout de ligne rouge à ne pas franchir, bien qu'elle soit indéfinie. Dans ce cadre, le décret présidentiel n° 21-539 du 26 décembre 2021 a procédé à un remaniement du Haut Conseil de Sécurité (HCS), en renforçant sa composante militaire, désormais majoritaire (art. 2), et en élargissant ses missions, y compris les « consultations référendaires portant sur des questions de nature fondamentale » (art. 3, a, tiret 3).⁴¹ Ces nouvelles dispositions paraissent manifestement incompatibles avec la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007, pourtant ratifiée par l'Algérie, qui prévoit que « les États parties renforcent et institutionnalisent le contrôle du pouvoir civil constitutionnel sur les forces armées et de sécurité, en vue de la consolidation de la démocratie et de l'ordre constitutionnel » (art. 14, § 1).⁴²

Enfin, le régime politique issu de la Constitution de 2020 présente les caractéristiques d'un régime ultra-présidentiel, où le Président n'est pas responsable devant le Parlement, ni politiquement ni pénalement. Il peut organiser, à son initiative, des référendums populaires et s'opposer au Parlement en émettant un veto sur les lois votées par celui-ci, voire même dissoudre ce dernier. Cela diffère du régime présidentiel américain, où, malgré ses larges compétences, le Président des États-Unis demeure juridiquement et politiquement responsable devant le Congrès, qui peut le destituer en cas de faute grave, et où le Sénat exerce un pouvoir de contrôle sur les nominations présidentielles. Il convient également de rappeler que les modalités de rédaction de la Constitution de 2020 souffraient d'un déficit d'illégitimité et d'inclusivité, étant donné qu'elle a été rédigée par un comité d'experts, tous désignés par le Président Tebboune, sans aucune consultation avec l'opposition politique, la société civile, et encore moins avec les militants du « Hirak » de 2019. Il s'agissait d'une Constitution imposée d'en haut, et non pas rédigée par ou en concertation avec une Assemblée constituante élue incarnant la souveraineté populaire.

D. Quelles priorités politiques pour El Mouradia ?

Lors d'une interview télévisée début octobre 2024, le Président Tebboune a esquissé les jalons de son deuxième mandat présidentiel : l'amorçage d'un dialogue politique avec les partis de l'opposition, la réforme du statut des partis politiques, la promotion de la décentralisation, le maintien de l'État-providence et de la poursuite d'une généreuse politique des subventions.⁴³ Le 18 novembre suivant, le président a dévoilé la composition du gouvernement Nadir Larbaoui II.⁴⁴ Les faucons du premier mandat du Président Tebboune ont conservé leurs fonctions, à commencer par le puissant chef d'État-major de l'armée algérienne Saïd Chengriha, devenu ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale. Le ministère de la Défense demeurant occupé par le président (comme tradition dans le pays). Dans le même ordre d'idées, Ahmed Attaf, est resté à

40. Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>

41. Décret présidentiel n° 21-539 du 26 déc. 2021 portant composition, organisation et fonctionnement du Haut conseil de sécurité, JORA n° 99 du 29 déc. 2021, pp. 9-10.

42. Décret présidentiel n° 16-255 du 27 sept. 2016 portant ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, à Addis Abeba (Éthiopie) le 30 janv. 2007, JORA n° 59 du 9 oct. 2016, pp. 4-12.

43. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algerie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

44. Le Figaro. Algérie : un remaniement ministériel avec plusieurs nouveautés. Novembre 2024. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/algerie-un-remaniement-ministeriel-avec-plusieurs-nouveautes-20241118>

la tête des Affaires étrangères, tout comme Brahim Merad comme ministre de l'Intérieur et Lotfi Boudjemaa, reconduit en tant que ministre de la Justice et garde des Sceaux.

Ces nominations, qui s'ajoutent au décret du 27 juin, qui a ouvert aux officiers de l'armée les portes des « fonctions supérieures de l'État, des secteurs stratégiques et sensibles en termes de souveraineté et d'intérêts vitaux pour le pays »⁴⁵, se veulent en conformité avec la tendance à l'élargissement des prérogatives des militaires, bénéficiaires d'une hausse de près de 20 % des crédits au titre de l'exercice 2025, et qui ont leur mot à dire sur la politique étrangère et les investissements étrangers sur lesquels Alger compte, sans le dire, pour relancer son économie.⁴⁶ L'omniprésence de l'armée ne s'atténue pas. En septembre 2024, le Haut conseil de défense, instance importante pour les dossiers de défense et de stratégie, a adopté un nouveau format restreint qui exclut tout ministre civil.⁴⁷ Les questions sérieuses sont visiblement l'apanage des seuls galonnés.⁴⁸ Or, ce processus de renforcement (ultérieur) du rôle de l'armée représenterait une nouvelle mise en échec des revendications du « Hirak », qui avait pour principale revendication la mise en place d'un État civil, et non militaire.⁴⁹

II. UN CHANTIER DE DIVERSIFICATION QUI PEINE À DÉMARRER

L'Algérie peine à concrétiser la diversification économique promise par le président Tebboune, malgré les revenus importants du secteur des hydrocarbures. Bien que l'économie affiche des indicateurs positifs, tels qu'une croissance du PIB de 3,9 % en 2024, la dépendance aux hydrocarbures et les inégalités sociales persistent. Le secteur pétrolier souffre de stagnation, avec des investissements insuffisants et des difficultés à augmenter la production. La diversification est essentielle, mais l'Algérie doit relever plusieurs défis, notamment la transition énergétique et la modernisation industrielle. Des projets comme la production automobile et l'expansion ferroviaire enregistrent des avancées, mais la situation reste fragile.

A. Les promesses de diversification en "stand-by"

Le Président Tebboune avait fait de la diversification économique un des chantiers phares de sa politique économique. Or, cinq ans après son élection, il est indéniable de relever que cette entreprise, indispensable pour refonder l'économie algérienne, peine à se concrétiser, alors que le secteur des hydrocarbures représente encore 14 % du PIB, dont 86% des exportations et 47 % des recettes budgétaires.⁵⁰ Il faut dire que la dépendance aux hydrocarbures s'avère plus que jamais une arme à double tranchant : si cette dépendance permet de reporter les réformes considérées comme les plus socialement douloureuses (juste avant le début de la guerre en Ukraine, le président avait présenté une réforme du système de subvention des produits de base), laquelle guerre a rehaussé le profil stratégique d'Alger, renforcé la rente énergétique (en 2022, les revenus

45. Karim Amrouch. En Algérie, l'armée, premier soutien du président Tebboune. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/06/en-algerie-l-armee-premier-soutien-du-president-tebboune_6305269_3210.html

46. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algerie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

47. Ibid.

48. Ibid.

49. Frédéric Bobin, Karim Amrouche. En Algérie, le risque d'une militarisation graduelle du régime. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/27/en-algerie-le-risque-d-une-militarisation-graduelle-du-regime_6336323_3212.html

50. Francis Ghiles. Algérie : affronter ses démons pétroliers. Institut français des relations internationales (IFRI). RAMSES. 2025.

du secteur ont atteint 60 milliards d'euros, soit une croissance de 70 % par rapport à l'année précédente), remettant considérablement en cause la recherche par les autorités algériennes de la soutenabilité financière, tout en mettant en pause l'entreprise de diversification.

Principaux indicateurs macroéconomiques : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique – Direction générale du Trésor :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/indicateurs-et-conjonctures>

Population	2024	46,7 M d'habitants
PIB courant	2024	260,1 Mds USD
Croissance du PIB	2024	3,8 %
Taux de chômage	2024	12,7 %
Inflation	2024	5,3 %
Solde budgétaire public	2024	- 9,4 % du PIB
Dettes publiques	2024	45,7 % du PIB
Dettes extérieures	2024	1,3 % du PIB
Taux de change USD/DZD	Février 2025	134,59
Taux de change EUR/DZD	Février 2025	141,06
Solde de la balance courante (2024)	2024	1,3 % du PIB
Réserves de changes	2023	69,5 Mds USD

Grace à la rente du secteur des hydrocarbures, l'Algérie bénéficie d'une performance économique de toute évidence, avec certains indicateurs positifs (au premier semestre 2024, la croissance du PIB s'est établie à un taux de +3,9%, soit le plus élevé en Afrique du Nord), l'inflation a nettement ralenti, les réserves de change ont augmenté (atteignant environ 16,2 mois d'importations de biens et de services) et la dette publique n'a augmenté que de façon modérée. Cependant, force est de constater que cette dynamique ne converge pas avec les besoins des citoyens algériens, à commencer par la vie quotidienne. Les prix flambent comme jamais, un poulet se vend à 2 000 dinars (DA) à Alger, soit 10 % du salaire minimum, à peine 80 dollars au taux de change parallèle.⁵¹ Les salaires ne suivent pas l'inflation à deux chiffres qui sévit depuis 2020. Selon l'Office des statistiques, les revenus augmentent en moyenne de 1,5 % par an au détriment du pouvoir d'achat populaire.⁵² Même les classes supérieures ont du mal à s'en sortir.⁵³ Le système de santé est défaillant, les provinciaux sont, de fait, exclus des hôpitaux d'Alger et les cliniques privées sont hors de prix.⁵⁴ La politique salariale du régime n'arrange rien, trois millions de chômeurs touchent 70 % du SMIC à ne rien faire, ce qui encourage l'inactivité de masse sans réduire l'émigration sauvage.⁵⁵

51. Jean Pierre Sereni. Élection présidentielle en Algérie. En avant toute vers la stagnation. OrientXXI. Juin 2024. <https://orientxxi.info/magazine/election-presidentielle-en-algerie-en-avant-toute-vers-la-stagnation,7364>

52. Ibid.

53. Ibid.

54. Jean Pierre Sereni. Élection présidentielle en Algérie. En avant toute vers la stagnation. OrientXXI. Juin 2024. <https://orientxxi.info/magazine/election-presidentielle-en-algerie-en-avant-toute-vers-la-stagnation,7364>

55. Ibid.

B. Les limites du secteur des hydrocarbures

L'Algérie dispose d'un important potentiel de diversification et de croissance qui demeure encore partiellement achevé, compte tenu de l'emprise du secteur des hydrocarbures sur l'économie algérienne, malgré l'introduction d'une nouvelle loi en la matière, en décembre 2019, et les investissements, en 2022. Cette fable ne peut toutefois pas occulter la crise du secteur algérien des hydrocarbures, dont la production du pétrole et du gaz stagne depuis plus de dix ans, augmentant de 1 à 2 % les bonnes années.⁵⁶ Il en va que lorsque le prix du baril est au plus haut, l'exercice est excellent, comme en 2022, quand la guerre d'Ukraine battait son plein. Mais deux ans plus tôt, lorsque la crise sanitaire de la Covid-19 plombait l'économie algérienne, la compagnie nationale des hydrocarbures, la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), a dû se contenter de 20 milliards (18 milliards d'euros) d'investissement.⁵⁷ Alger, bien que membre discipliné du cartel pétrolier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), subit des prix qui lui échappent, d'où le projet de jouer sur les volumes et de doubler la production de gaz naturel pour la porter à 200 milliards de m³. La Sonatrach, qui supporte la majeure partie des subventions, n'a pas les moyens pour augmenter la production, situation aggravée par le manque chronique d'investissements publics et privés dans les activités d'exploration, d'extraction, et de la maintenance.

Les raffineries algériennes opérationnelles : Les enjeux énergétiques en Afrique du Nord : Focus sur l'Algérie. Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques. Juin 2021. chrome-extension:

<https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2021/09/OSFME-R8-Les-fiches-sur-les-enjeux-%C3%A9nerg%C3%A9tiques-en-Alg%C3%A9rie.pdf>

Site	Mise en service	Capacité de production
Hassi Messaoud	1960	22 000 b/j
Alger (Sidi Rezine)	1964	72 000 b/j
Arzew	1973	75 000 b/j
Skikda	1980	362 000 b/j
Adrar / Sbaa	2007	12 000 b/j
Skikda (condensats)	2008	110 000 b/j
Hassi Messaoud	1960	22 000 b/j

La crise que connaît le secteur algérien des hydrocarbures a poussé le nouveau PDG de Sonatrach, Rachid Hariri, à courtiser les foires internationales aux États-Unis, à Saint Petersburg, en Russie, pour renforcer la production des hydrocarbures algériens. Pour preuve, la signature des memoranda d'intérêt avec de grands noms de l'industrie pétrolière mondiale, comme l'Italien ENI, le Français Total, le Chinois Sinopec, le Russe Gazprom et deux mastodontes américains, ExxonMobil et Chevron, destinés à sillonner des projets de recherche de gaz de schiste en plein désert, constitue

56. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

57. Ibid.

une nouveauté en Algérie.⁵⁸ Toutefois, ces mémorandums demeurent encore au stade d'intentions, d'autant que ces compagnies d'hydrocarbures ne peuvent détenir dans le contexte algérien que des intérêts minoritaires en vertu de la loi de la naturalisation de 1971 qui accorde à la Sonatrach la majorité des intérêts pétroliers. L'Américain Exxon-Mobile, le numéro mondial des hydrocarbures, qu'Alger cherche à faire venir pour prospecter le gaz de schiste dans le désert, réclame une nouvelle baisse des impôts.⁵⁹ En outre, malgré l'annonce de nouveaux investissements et la signature des nouveaux partenariats avec des sociétés internationales (Eni, TotalEnergies, Occidental Petroleum, Pertamina, Repsol et Sinopec)⁶⁰, la croissance démographique pousse à une augmentation de la demande intérieure, ce qui a déjà un impact sur la quantité d'énergie exportable⁶¹ : en octobre 2024, les exportations de gaz naturel ont chuté de 21% par rapport à l'année précédente.⁶² En outre, le retard du pays dans l'implémentation de la transition énergétique est de plus en plus évident (avec le total de MW en provenance de sources renouvelables qui a baissé par rapport à 2017)⁶³, bien que certaines avancées aient été signalées, notamment dans le solaire.

C. L'urgence de relever le défi de la diversification

La crise du secteur des hydrocarbures en Algérie relance le débat sur le besoin de diversifier l'économie algérienne. Durant son second mandat, Tebboune devra répondre aux défis de devoir continuer à financer le système des subventions, la promesse de doubler les salaires de 2,8 millions de fonctionnaires, les pensions de 3 millions de retraités et de poursuivre les chantiers de construction de logements sociaux et le développement d'infrastructures.⁶⁴ Dans cette perspective, la proximité avec l'Europe représente un important atout à utiliser dans cette démarche. L'usine Fiat de Tafraoui, près d'Oran, inaugurée en décembre 2023, devrait atteindre un niveau de production de 90000 véhicules par an à partir de 2026.⁶⁵ Elle représente donc un bon exemple de l'intégration possible de l'Algérie dans les chaînes globales de valeur. L'extension du réseau ferroviaire algérien constitue un autre chantier phare du second mandat du Président Tebboune. Ce dernier prévoit de doubler le nombre de kilomètres de rails, en étendant les connexions existantes entre les principales villes de la bande côtière et certaines autres de l'intérieur. Le coup d'envoi des travaux d'extension vers Tindouf de la ligne Oran-Béchar a été donné.

Tous ces efforts convergent vers le renforcement de l'économie non extractive dont la croissance a été « robuste » lors des dernières années. Les exportations non-liées au secteur énergétique sont passées de 2 milliards de dollars en 2019 à plus de 5 milliards de dollar en 2023. Les secteurs qui enregistrent les meilleures performances sont ceux de la production d'engrais, des

58. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

59. Jean Pierre Sereni. Élection présidentielle en Algérie. En avant toute vers la stagnation. OrientXXI. Juin 2024. <https://orientxxi.info/magazine/election-presidentielle-en-algerie-en-avant-toute-vers-la-stagnation,7364>

60. Francis Perrin. La loi de 2019 a relancé l'attrait pétrolier de l'Algérie. Institut français des relations internationales et des études stratégiques (IRIS). Septembre 2024. <https://www.iris-france.org/189002-la-loi-de-2019-a-relance-lattrait-petrolier-de-lalgerie/>

61. Aldo Liga. Gas all'UE: promessa mantenuta? Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Février 2023. <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/gas-allue-promessa-mantenuta-117759>

62. Algeria Gas Exports Slump In Q3 On Record Power Demand. MEES. Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/4/power-water/algéria-gas-exports-slump-in-q3-on-record-power-demand/dd3ae5d0-8249-11ef-9020-0366b1d9ae27>

63. Algeria Renewables: Set For Take-Off At Last? MEES. Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/11/power-water/algéria-renewables-set-for-take-off-at-last/a38f3480-87c9-11ef-aea5-536d7c7fb2dc>

64. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

65. Agence Nova. Stellantis avvia l'ampliamento dello stabilimento Fiat in Algeria. Nova News. Mars 2024. <https://www.agenzianova.com/news/stellantis-avvia-lampliamento-dello-stabilimento-fiat-in-algeria/#:~:text=Situation%20nella%20zona%20industriale%20di,veicoli%20e%20impiegare%201.200%20persone.>

produits sidérurgiques et du ciment.⁶⁶ Les investissements directs étrangers ont augmenté aussi : 1,21 milliard de dollars par rapport aux 255 millions de 2022.⁶⁷ Toutefois, nonobstant certaines avancées, l'impact des crises internes et internationales sur le domaine économique risque de miner ces avancées, comme le dénote la récente procédure de règlement des différends lancée par la Commission européenne en juin 2024 à l'encontre d'Alger, relative à la décision algérienne d'imposer des restrictions aux exportations et aux investissements dans plusieurs secteurs, allant des produits agricoles aux véhicules à moteur.⁶⁸

III. QUELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE POUR LE DEUXIÈME QUINQUENNAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE ?

Le deuxième mandat du président Tebboune semble marquer un retour au réalisme dans la politique étrangère, après des revers diplomatiques notables. Alger cherche à diversifier ses partenariats stratégiques, en misant sur sa position énergétique, pour regagner de l'influence.

A. Vers un retour au réalisme comme nouveau paradigme dominant de la politique étrangère algérienne ?

Bien que l'envolée des cours des hydrocarbures, due à la guerre en Ukraine, ait sauvé l'économie algérienne de la stagnation, en doublant les prix, force est de constater qu'Alger n'a pas réussi à traduire ses dividendes économiques en gains diplomatiques et géopolitiques. Primo, alors qu'Alger cherche à se projeter selon sa rhétorique officielle comme un partenaire énergétique fiable auprès de ses partenaires européens, elle paraît encore incapable d'étoffer son statut de fournisseur, principalement du fait des insuffisances de son infrastructure d'extraction des hydrocarbures. Secundo, même si Alger multiplie des déclarations sur son grand retour sur la scène internationale, les revers diplomatiques se sont considérablement accumulés durant le premier mandat du président algérien : candidature rejetée pour l'adhésion au groupe des BRICS et pour l'organisation de la coupe d'Afrique de football 2025, déclin d'influence dans son espace sahélo-saharien à la suite de la dénonciation par Bamako des Accords d'Alger de 2015 parrainant le processus de réconciliation nationale inter-malien ; le Niger, par où devrait passer le futur gazoduc Nigeria-Europe, dénonce l'expulsion inhumaine de milliers de migrants abandonnés en plein désert, en dépit du réchauffement progressif des relations entre l'Algérie et le Niger. Tertio, Alger navigue à vue entre la Russie, la Chine et les États-Unis sans qu'aucune vision inclusive de politique étrangère n'émerge. Seule consolation pour Alger, la Tunisie de Kaïs Saïed à court d'argent, fait presque figure de protectorat algérien.⁶⁹

Ces revers diplomatiques semblent pousser le Président Tebboune à renouer dans le cadre de son deuxième mandat avec le réalisme comme paradigme essentiel de la doctrine de la politique

66. Smail Khennas. Algeria's Energy Dilemma and Sustainability. Italmian Institute for International political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-energy-dilemma-and-sustainability-182972>

67. UN Trade and Development. World Investment Report. 2024. <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2024>

68. Sophie Amsili. Commerce : l'UE lance une procédure contre l'Algérie. Les Echos. Juin 2024. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/commerce-lue-lance-une-procedure-contre-lalgerie-2101993#:~:text=Friture%20sur%20la%20ligne%20entre,de%20mesures%20adopt%C3%A9es%20depuis%202021.>

69. Jean Pierre Sereni. Élection présidentielle en Algérie. En avant toute vers la stagnation. OrientXXI. Juin 2024. <https://orientxxi.info/magazine/election-presidentielle-en-algerie-en-avant-toute-vers-la-stagnation,7364>

étrangère algérienne. Après avoir fait du rapprochement avec l'Est le pilier de sa politique étrangère durant son premier quinquennat, le chef de l'État algérien paraît désormais déterminé à diversifier ses partenariats stratégiques en s'ouvrant davantage sur l'Occident. S'agissant des BRICS, Alger souhaite réévaluer ses objectifs à la lumière des évolutions récentes de ce groupe. Le pays mise sur une adhésion ciblée, jugée plus avantageuse, et a commencé par s'engager à financer la Nouvelle Banque de Développement des BRICS à hauteur de 1,5 milliard de dollars. Pour Alger, cette adhésion revêt une importance capitale, car elle permettrait de maximiser les avantages économiques tout en préservant une certaine marge de manœuvre diplomatique.⁷⁰ En ce qui concerne les États-Unis, Alger semble vouloir soigner son image auprès de Washington, en confiant la défense de ses intérêts au cabinet BGR Group, réputé proche des Républicains et d'Israël. Le montant du contrat s'élève à 720 000 dollars par an.⁷¹ Toutefois, reste à voir si cela suffira pour susciter une passion réciproque entre les autorités américaines et algériennes, sachant qu'Alger a signé depuis la mise en place de la nouvelle administration de Trump un accord de défense avec le commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), ainsi qu'un accord pétrolier avec Chevron pour l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en offshore. Quant à l'UE, Alger a appelé à une révision de l'accord d'association euro-algérien, qui facilite l'accès des produits européens au marché algérien et vice versa. Les termes de cet accord, jugés obsolètes, ne conviennent plus à Alger. Dans cette optique, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a plaidé pour un nouvel équilibre des intérêts entre les deux parties, soulignant la nécessité d'un accord d'association révisé qui soit plus équitable et inclusif.⁷²

B. La crise des relations algéro-marocaines façonne la politique maghrébine d'Alger

La crise des relations algéro-marocaines qui marque la géopolitique maghrébine préfigure une nouvelle reconfiguration des alliances au Maghreb. En guerre froide avec le Maroc, et en crise ouverte avec le secrétariat de l'UMA, bras exécutif de l'organisation maghrébine, qui a accusé Alger de ne pas verser ses contributions financières annuelles depuis 2016, Alger a lancé, avec le concours de Tunis et de Tripoli, une nouvelle initiative d'intégration maghrébine en marge du 7e sommet du Forum des chefs d'État et de gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF) qui s'est tenu à Alger. Cette initiative, dont Alger assure le rôle de pivot, vise à assoir l'hégémonie d'Alger au Maghreb tout en excluant délibérément le Maroc. Elle ambitionne, par la tenue de sommets tripartites trimestriels, d'instaurer un rythme de coopération régulier, en mettant l'accent sur la convergence autour des enjeux énergétiques, notamment la dépendance aux hydrocarbures, ainsi que sur le développement des régions frontalières. Par cette initiative, Alger cherche à atteindre deux objectifs : assoir son leadership sur le Maghreb et prolonger sa guerre froide avec Rabat, entraînant la Tunisie, vassalisée par Alger, et la Tripolitaine libyenne, dans sa croisade visant à réduire le Maroc à un isolat dans son espace maghrébin.

Or, presque un an depuis le lancement de la nouvelle initiative à Tunis le 22 avril 2024,⁷³ force est de constater que son cortège de bienfaits est loin de satisfaire les espérances d'Alger. À vrai dire, l'initiative d'Alger s'est trouvée confrontée à des obstacles structurels profonds qui supposent

70. Jeune Afrique, Agence France-Presse. L'Algérie adhère à la Nouvelle banque de développement des Brics. Septembre 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1604001/politique/lalgerie-adhere-a-la-nouvelle-banque-de-developpement-des-brics/>

71. Farid Alilat. À Washington, l'Algérie signe avec une société de lobbying... liée à Israël. Jeune Afrique. Septembre 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1610958/politique/a-washington-lalgerie-signe-avec-une-societe-de-lobbying-liee-a-israel/>

72. Radio France Internationale (RFI). L'Algérie annonce vouloir plus d'équité dans son accord d'association avec l'Union européenne. Octobre 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241010-l-alg%C3%A9rie-annonce-vouloir-plus-d-%C3%A9quit%C3%A9-dans-son-accord-d-association-avec-l-union-europ%C3%A9enne>

73. Business News. Mini-UMA : quatre mois après, on se déchire. Juillet 2024. <https://www.businessnews.com.tn/mini-uma--quatre-mois-apres-on-se-dechire,520,140310,3>

préalablement des réformes économiques et politiques substantielles pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs, à savoir :

- le manque de diversification économique de l'Algérie, ainsi que de la Tunisie et de la Libye, ne permettant pas la création de complémentarités ;
- l'incapacité de Tripoli à unifier les différentes factions libyennes sous un même étendard, dans un pays divisé entre la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan, historiquement et culturellement hétérogènes, et en proie aux ingérences extérieures, sans oublier le rôle de l'Égypte qui voit d'un très mauvais œil les interventions algériennes en Libye et vice-versa ;
- le caractère administré et centralisé de l'économie algérienne, aggravé par la rigidité du système bancaire, à l'origine du non-aboutissement de la réalisation d'une zone franche à la frontière algéro-libyenne, bien que les deux pays aient rouvert leurs frontières communes pour faciliter, notamment, l'exportation de produits algériens. La rigidité du système bancaire algérien qui refuse d'accepter le paiement par cash des importateurs libyens, peu habitués aux opérations bancaires, y contribue considérablement.⁷⁴

En outre, la diplomatie algérienne a lancé les zones franches, une nouvelle stratégie d'aide au développement destinée à l'ensemble des pays frontaliers de l'Algérie, à l'exception du Maroc. Ce dispositif vise, d'une part, à favoriser l'intégration économique régionale par la multiplication des accords de libre-échange, et, d'autre part, à investir un milliard de dollars dans les infrastructures, tels que les routes, les chemins de fer et le numérique. Ce plan, financé par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, s'inscrit dans les efforts d'Alger pour assoir son hégémonie régionale au Maghreb. C'est dans cette perspective qu'Alger et Nouakchott ont procédé en février 2024 à la pose de la première pierre du projet de la zone franche algéro-mauritanienne, tout en invitant les opérateurs économiques à investir dans la zone franche et à tirer parti des exonérations fiscales et douanières en matière d'échanges commerciaux et industriels entre Alger et Nouakchott.

Le président Tebboune, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ont donné le coup d'envoi du projet de construction d'une route reliant Tindouf à la ville mauritanienne de Zoueirat, qui s'étalera sur une longueur de 840 km, pour stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays. L'objectif est d'acheminer les marchandises de Zoueirat au port de Nouadhibou sur l'Atlantique.⁷⁵ Depuis plus de trois ans, en effet, des dizaines de caravanes transportant des produits algériens ont été acheminées, par route dans un premier temps, vers la Mauritanie avant qu'une ligne maritime ne soit carrément ouverte entre les côtes algériennes et mauritaniennes dans le but d'exporter de gros volumes de marchandises.⁷⁶ Cette route permettra également à l'Algérie d'exporter le fer extrait du gisement de Gara Djebilet, situé dans la plaine désertique de Tindouf, par les ports mauritaniens.⁷⁷ Or, pour l'instant, les premiers volumes de terres sortis de ce qui est présenté comme le plus grand gisement de fer au monde sont transportés par voie routière à Zoueirat, un trajet de 1 500 km qui fait exploser les coûts de l'exploitation de la mine.⁷⁸

74. Ali Boukhlef. L'Algérie amorce son retour en Afrique. OrientXXI. Septembre 2022. <https://orientxxi.info/magazine/l-algerie-amorce-son-retour-en-afrique,5897>

75. Ali Boukhlef. L'Algérie amorce son retour en Afrique. OrientXXI. Septembre 2022. <https://orientxxi.info/magazine/l-algerie-amorce-son-retour-en-afrique,5897>

76. Ibid.

77. Ibid.

78. Ibid.

C. Le retour d'Alger en Afrique en proie à d'importantes contraintes

Le Président Tebboune avait placé depuis son investiture en 2020 l'Afrique au cœur de sa politique étrangère, où l'influence d'Alger s'était estompée au fil des ans. Cette nouvelle politique consistait à osciller entre l'économique, l'aide au développement et l'humanitaire, en vue de redorer le blason d'Alger dans le continent.

Sur le plan économique, Alger s'est lancée dans une entreprise visant à accroître son influence économique en Afrique. La signature avec le Niger et le Nigeria du mémorandum pour construire un gazoduc de 4 000 km, prévu pour transporter 30 milliards de m³ de gaz nigérian vers l'Europe, a représenté un moment important dans le cadre de ce processus. Ce projet renforce les liens entre l'Algérie et l'Afrique subsaharienne, particulièrement après la guerre d'Ukraine qui a provoqué d'importantes distorsions dans les chaînes d'approvisionnement énergétique africaines. Alger a organisé depuis 2022 des foires commerciales dans plusieurs capitales africaines.⁷⁹ C'est ainsi que, des dizaines de sociétés pharmaceutiques ont présenté leurs produits à Dakar, au Sénégal, afin de capter les marchés d'Afrique de l'Ouest et centrale.⁸⁰ En Éthiopie, une foire similaire avait ciblé les marchés de l'Afrique orientale et de la Corne.⁸¹ Pour accompagner ce mouvement, les autorités algériennes ont décidé d'ouvrir ou de rouvrir certaines liaisons aériennes, à l'exemple de Bamako, Dakar, Luanda, Johannesburg et Addis-Abeba, désormais desservies par Air Algérie. Les autorités algériennes ont également annoncé l'installation de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) à Dakar au Sénégal, pour accompagner d'éventuels investisseurs tentés par le marché africain.

Concernant le nexus aide au développement/humanitaire, Alger a misé sur l'aide humanitaire pour se rapprocher de certains pays africains. Des avions-cargos remplis de vivres et de médicaments atterrissent souvent à Bamako, Niamey, N'Djamena ou Nouakchott pour aider « les pays frères » à faire face à la sécheresse ou à des famines qui touchent de plus en plus de populations dans ces zones inhospitalières du sud du Sahara.⁸² C'est une des tâches assignées à l'agence de coopération internationale, créée en 2020.⁸³ À l'image de l'USAID américaine, cette institution devait être le bras humanitaire et de renseignement pour les autorités algériennes. Elle est moins visible ces derniers mois, la tâche de distribuer les aides humanitaires a été confiée au Croissant rouge algérien.⁸⁴

Cependant, les défaillances du modèle économique algérien, en particulier en matière de gestion des devises et de régulation de l'activité des entreprises, représentent un obstacle majeur pour l'expansion économique de l'Algérie en Afrique. L'économie algérienne, fortement administrée et centralisée, impose des contraintes aux entrepreneurs nationaux désireux de se développer en Afrique ou à l'international. Cette situation limite leur capacité à s'implanter dans le continent. L'un des principaux freins à l'action des entreprises algériennes en Afrique réside dans la difficulté d'accès aux devises nécessaires pour financer leurs projets à l'étranger. Les règles strictes imposées par la Banque d'Algérie, qui détient un monopole sur les devises entrant et sortant du pays, compliquent considérablement les transactions internationales. Pour qu'une entreprise algérienne puisse investir à l'étranger, elle doit obtenir l'autorisation préalable de la Banque d'Algérie, ce qui est rarement accordé. Cela décourage de nombreux opérateurs économiques qui, face à un refus

79. Ibid.

80. Ibid.

81. Ibid.

82. Ali Boukhlef. Op.cit.

83. Ibid.

84. Ibid.

de devises, abandonnent leurs projets en Afrique.

De plus, dans un contexte où les exportations d'hydrocarbures constituent la principale source de devises pour le pays, la Banque d'Algérie adopte une politique de conservation des réserves de devises. L'institution économique algérienne ne débloque des fonds que pour financer les importations strictement nécessaires, ce qui crée une pression sur les entreprises locales. Lorsque les exportateurs privés génèrent des devises en vendant leurs produits à l'étranger, ces devises doivent être rapatriées et converties en dinars algériens, souvent à un taux défavorable. Cette situation limite la capacité des entreprises à accumuler les liquidités nécessaires à leur développement en Afrique et à leur diversification.

Enfin, Alger privilégie la stabilité économique interne, mais cette approche freine l'expansion des entreprises algériennes en dehors de leurs frontières, les empêchant ainsi de contribuer pleinement au rayonnement économique de l'Algérie en Afrique. Par ailleurs, de nombreux entrepreneurs redoutent d'être accusés de fuite de capitaux s'ils cherchent des moyens détournés pour contourner ces restrictions, ce qui ajoute une couche d'incertitude juridique et économique. Cette situation rend l'environnement des affaires en Algérie peu attractif pour les investisseurs, ce qui nuit à la compétitivité et à l'influence économique du pays sur le continent africain. Au final, cette rigidité du modèle économique algérien, avec sa gestion restrictive des devises et son système bureaucratique lourd, constitue un frein à la dynamique économique et à l'internationalisation des entreprises, limitant ainsi les opportunités de l'Algérie en Afrique et son intégration dans les chaînes de valeur continentales.

CONCLUSION

L'Algérie post-2019 se trouve à un carrefour décisif de son histoire contemporaine, marqué par une volonté populaire de transformation profonde et une réponse politique qui semble plutôt superficielle. Le mouvement du « Hirak », tout en étant un catalyseur d'espoirs de réformes, n'a pas réussi à provoquer les changements radicaux attendus par une grande partie de la population. Si le rejet des pratiques héritées de la première République et la demande de changement vers une deuxième République ont été largement exprimés, les autorités en place ont opté pour une stratégie de maintien du statu quo, avec des réformes limitées, notamment la révision constitutionnelle de 2020, qui n'a pas permis de réconcilier les aspirations sociales et politiques avec les réalités institutionnelles du pays. Le rôle prédominant de l'armée et l'absence de réelles avancées démocratiques montrent que le pouvoir algérien reste fortement ancré dans des logiques de contrôle et de gestion de crise, plutôt que d'ouverture véritable au dialogue et à la pluralité. Les défis économiques, en particulier la dépendance continue aux hydrocarbures et les inégalités sociales persistantes, accentuent encore l'impossibilité d'une réforme complète.

Ainsi, malgré l'effervescence du « Hirak » et la volonté affichée de réformes, le chemin vers une Algérie nouvelle et plus démocratique semble semé d'embûches. L'Algérie, entre réformes incomplètes et résistances institutionnelles, peine encore à répondre aux exigences profondes de son peuple et à amorcer un véritable changement durable. La résurgence d'un conflit d'hashtag dans les réseaux sociaux entre « #ManishRadi » appelant à la reprise du « Hirak », et « Ana mâa bladi », pro-régime, révèlent les profondes divisions de la société algérienne sur la trajectoire empruntée par les autorités algériennes depuis le « Hirak » de 2019.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence Nova. Stellantis avvia l'ampliamento dello stabilimento Fiat in Algeria. Nova News. Mars 2024. <https://www.agenzianova.com/news/stellantis-avvia-lampliamento-dello-stabilimento-fiat-in-algeria/#:~:text=Situato%20nella%20zona%20industriale%20di,veicoli%20e%20impiegare%201.200%20persone>
- Aldo Liga. Gas all'UE: promesse maintenue? Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Février 2023. <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/gas-allue-promesse-mantenute-117759>
- Algeria Gas Exports Slump In Q3 On Record Power Demand. MEES. Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/4/power-water/algeria-gas-exports-slump-in-q3-on-record-power-demand/dd3ae5d0-8249-11ef-9020-0366b1d9ae27>
- Algeria Renewables: Set For Take-Off At Last? MEES. Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/11/power-water/algeria-renewables-set-for-take-off-at-last/a38f3480-87c9-11ef-aea5-536d7c7fb2dc>
- Ali Boukhlef. L'Algérie amorce son retour en Afrique. OrientXXI. Septembre 2022. <https://orientxxi.info/magazine/l-algerie-amorce-son-retour-en-afrique,5897>
- Amnesty International. Algérie. Les autorités doivent mettre fin à la répression de l'espace civique à l'approche de l'élection présidentielle. Septembre 2024. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/algeria-authorities-must-halt-ongoing-repression-of-civic-space-ahead-of-presidential-elections/>
- Business News. Mini-UMA : quatre mois après, on se déchire. Juillet 2024. <https://www.businessnews.com.tn/mini-uma--quatre-mois-apres-on-se-dechire,520,140310,3>
- C. Alger, Abdelouahab Fersaoui, 17 mai 2020, n° 20/05630
- C. Alger, Nacer Meghnine, Kamel Slimani, Abderrahmane Moussa, Zahir Bouzid, 14 nov. 2021, n° 21/13231.
- C. Alger, Samir Benlarbi, Khaled Mohamed Drareni, Moh Slimane Hamitouche
- Décret présidentiel n° 21-539 du 26 déc. 2021 portant composition, organisation et fonctionnement du Haut conseil de sécurité, JORA n° 99 du 29 déc. 2021, pp. 9-10.
- Décret présidentiel n° 16-255 du 27 sept. 2016 portant ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, à Addis Abeba (Éthiopie) le 30 janv. 2007, JORA n° 59 du 9 oct. 2016, pp. 4-12.
- Farid Alilat. À Washington, l'Algérie signe avec une société de lobbying... liée à Israël. Jeune Afrique. Septembre 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1610958/politique/a-washington-lalgerie-signe-avec-une-societe-de-lobbying-liee-a-israel/>
- Francis Ghiles. Algérie : affronter ses démons pétroliers. Institut français des relations internationales (IFRI). RAMSES. 2025.
- Francis Perrin. La loi de 2019 a relancé l'attrait pétrolier de l'Algérie. Institut français des relations internationales et des études stratégiques (IRIS). Septembre 2024. <https://www.iris-france.org/189002-la-loi-de-2019-a-relance-lattrait-petrolier-de-lalgerie/>
- Frédéric Bobin, Karim Amrouche. En Algérie, le risque d'une militarisation graduelle du régime. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/27/en-algerie-le-risque-d-une-militarisation-graduelle-du-regime_6336323_3212.html
- Jean Pierre Sereni. Algérie. Affrontements feutrés au cœur du pouvoir. OrientXXI. Avril 2023. <https://orientxxi.info/magazine/algerie-affrontements-feutres-au-coeur-du-pouvoir,6383>

- Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>
- Jean Pierre Sereni. Élection présidentielle en Algérie. En avant toute vers la stagnation. OrientXXI. Juin 2024. <https://orientxxi.info/magazine/election-presidentielle-en-algerie-en-avant-toute-vers-la-stagnation,7364>
- Jeune Afrique. En Algérie, un nouveau code pénal plus sévère contre les « dérives » des réseaux sociaux. Mai 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1566844/politique/en-algerie-un-nouveau-code-penal-plus-severe-contre-les-derives-des-reseaux-sociaux/>
- Jeune Afrique, Agence France-Presse. L'Algérie adhère à la Nouvelle banque de développement des Brics. Septembre 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1604001/politique/lalgerie-adhere-a-la-nouvelle-banque-de-developpement-des-brics/>
- Ihsane Kadi. Répression des journalistes en Algérie. Quand l'armée reste une ligne rouge. OrientXXI. Janvier 2023. <https://orientxxi.info/magazine/repression-des-journalistes-en-algerie-quand-l-armee-reste-une-ligne-rouge,6129>
- Karim Amrouch. En Algérie, l'armée, premier soutien du président Tebboune. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/06/en-algerie-l-armee-premier-soutien-du-president-tebboune_6305269_3210.html
- Lahouari Addi. Le système de pouvoir en Algérie, son origine et ses évolutions. Dans Révolutions et contre-révolutions dans le monde arabe. Confluences Méditerranée. Numéro 115. 2020.
- Le Figaro. Algérie : un remaniement ministériel avec plusieurs nouveautés. Novembre 2024. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/algérie-un-remaniement-ministeriel-avec-plusieurs-nouveautes-20241118>
- Massensen Cherbi. Le Hirak algérien à quatre ans du 22 février 2019 : entre répression judiciaire et renforcement de l'ordre autoritaire. Arab Reform Initiative. Février 2023. <https://www.arab-reform.net/fr/publication/le-hirak-algerien-a-quatre-ans-du-22-fevrier-2019-entre-repression-judiciaire-et-renforcement-de-lordre-autoritaire/>
- Mustapha Kessous. L'écrivain Boualem Sansal placé en détention en Algérie et accusé d'« atteinte à l'intégrité du territoire national ». Le Monde. Novembre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/11/26/boualem-sansal-place-en-detention-en-algerie-et-accuse-d-atteinte-a-l-integrite-du-territoire-national_6415811_3210.html
- Myriam Aït-Aoudia. Dépolitisation de l'armée et fin du régime du parti unique en Algérie en 1989. Retour sur un impensé », in Les armées dans les révolutions arabes : positions et rôles, Rennes, PUR, 2015, pp. 33-46 et Myriam Aït-Aoudia, L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime, Paris, Les presses de Sciences Po, 2015, pp. 114-124.
- Radio France Internationale (RFI). Ihsane El Kadi, journaliste algérien libéré: «Le contexte de la presse en Algérie est apocalyptique». Novembre 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241105-ihsane-el-kadi-journaliste-alg%C3%A9rien-lib%C3%A9r%C3%A9-le-contexte-de-la-presse-en-alg%C3%A9rie-est-apocalyptique>
- Radio France Internationale (RFI). L'Algérie annonce vouloir plus d'équité dans son accord d'association avec l'Union européenne. Octobre 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241010-l-alg%C3%A9rie-annonce-vouloir-plus-d-%C3%A9quit%C3%A9-dans-son-accord-d-association-avec-l-union-europ%C3%A9enne>
- Smail Khennas. Algeria's Energy Dilemma and Sustainability. Italmian Institute for International political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-energy-dilemma-and-sustainability-182972>

- Sophie Amsili. Commerce : l'UE lance une procédure contre l'Algérie. Les Echos. Juin 2024. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/commerce-lue-lance-une-procedure-contre-lalgerie-2101993#:~:text=Friture%20sur%20la%20ligne%20entre,de%20mesures%20adopt%C3%A9es%20depuis%202021>.
- T. Sidi M'hamed, Hakim Mohamed Addad, 8 juillet. 2021, n° 20/04884.
- T. Tamanrasset, Rabah Karèche, 12 août 2021, n° 21/01221.
- UN Trade and Development. World Investment Report. 2024. <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2024>

À PROPOS DE L'AUTEUR



ABDESSALAM JALDI

Abdessalam Jaldi est spécialiste des relations internationales, plus particulièrement du droit international et des relations internationales. Il travaille actuellement au Policy Center for the New South en tant que membre principal d'une étude analytique examinant les mutations du Maghreb, les relations euro-africaines, les nouvelles tendances du droit international et l'influence de l'Inde et de l'Afrique. Titulaire d'un doctorat en droit obtenu en France en 2018, il a quatre ans d'expérience dans le domaine des organisations à but non lucratif, de la recherche sociale et de l'observation électorale.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

